Chelles (77) : élue touchée par une bouteille d’essence, le procureur évoque une attaque liée à sa fonction

14/11/2026 à 10h26



La conseillère régionale d’Île-de-France **Angela Pascoa Dos Santos** a été visée, devant le lycée Gaston-Bachelard de **Chelles (Seine-et-Marne)**, par le jet d’une bouteille contenant de l’essence, selon une publication de Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France, ce mardi 10 novembre. Elle se trouvait aux côtés de parents d’élèves mobilisés pour obtenir la reprise des cours.

L’élue a **porté plainte pour tentative d’homicide**, selon les informations rapportées. Cette qualification correspond à la plainte annoncée, sans préjuger de celle qui sera éventuellement retenue par les enquêteurs ou la justice.

> *La conseillère régionale Angela Pascoa Dos Santos s’est fait jeter dessus une bouteille d’essence devant le lycée Gaston Bachelard de Chelles parce qu’elle se trouvait aux côtés des parents d’élèves qui se battent pour que les cours reprennent. Elle a porté plainte pour tentative d’homicide.*

> *Voilà le niveau de violence où nous en sommes aujourd'hui. La réponse judiciaire doit être implacable. Le calme doit revenir dans nos lycées. @angelaavond*
>
> *— Valérie Pécresse (@vpecresse) 10 novembre 2026*

Le lycée Gaston-Bachelard a déjà été le théâtre de fortes tensions ces derniers jours. Le 5 novembre, *Crazy Radio* rapportait des tirs de mortiers et la découverte d'une bouteille contenant de l'essence dans l'établissement. D'autres lycées de Seine-et-Marne ont également été touchés par des tirs de mortiers, avec des élèves blessés et des cours suspendus le 9 novembre, selon *Le Parisien*.

Mise à jour du 14 novembre 2026 : le procureur évoque une attaque liée à sa fonction d'élue

Vendredi 13 novembre, le procureur de la République de Meaux, Jean-Baptiste Bladier, a indiqué que des éléments de l'enquête laissaient penser qu'Angela Avond, née Pascoa Dos Santos, avait été visée pour sa fonction de représentante publique. **Il s'agit à ce stade d'une hypothèse du parquet, non d'un mobile définitivement établi.** Selon les informations communiquées par le magistrat, l'auteur ou les auteurs du jet de bouteille n'étaient toujours pas identifiés. Les trois mineurs précédemment interpellés au lycée l'avaient été pour d'autres faits, sans être mis en cause à ce stade pour cette agression. L'enquête ouverte pour tentative d'homicide volontaire se poursuit.

Sources de la mise à jour : Ouest-France / AFP, 13 novembre 2026 ; TF1 Info, 10 novembre 2026, déclarations initiales du parquet.

Sources : Valérie Pécresse sur X, 10 novembre 2026 ; Crazy Radio, 5 novembre 2026 ; Le Parisien, 9 novembre 2026.